

Introduction

Austérité du politique versus politique d'austérité

Stéphane LE QUEUX *

La Nouvelle-Zélande et l'Australie sont désormais deux pays dont l'économie politique est résolument libérale. Considérés auparavant comme modèles « nordiques » du Sud, les deux pays ont amorcé, dès les décennies 1980 et 1990, un virage libéral, irréversible depuis en dépit des politiques de rattrapage social et de raccommodage institutionnel menées par les Travailleurs au gré de l'alternance politique ¹. Au fil des réformes, l'État social a été amoindri ; le mouvement syndical a perdu sa capacité de mobilisation et d'influence. Ce dossier propose de retracer les évolutions récentes en Nouvelle-Zélande d'une part, et en Australie d'autre part, les deux sous gouverne libérale, depuis 2008 (gouvernement Key) et 2013 (gouvernement Abbott 2013-2015, puis Turnbull 2015-2016 nouvellement nommé à la tête de la coalition libérale-nationale) respectivement. Alors que la Nouvelle-Zélande se prononce pour une politique du laisser-faire, une « austérité » du

politique, l'Australie poursuit une politique d'austérité.

La situation de la Nouvelle-Zélande se révèle plus ambiguë qu'elle ne le paraît. Les Libéraux se disent certes modérés et adeptes du laisser-faire, mais il s'agit davantage d'un affichage doctrinaire que de la pratique observable : en témoignent la politique d'ouverture de l'économie et la liste des amendements récents de la législation régissant les relations professionnelles. En fait, la plupart des réformes libérales ayant été mises en œuvre dès les décennies précédentes, les Libéraux poursuivent la même politique en « régulant la dérégulation ». À noter aussi que la réforme en 2013 du système électoral, laquelle instaure le suffrage proportionnel, rend plus difficile pour un gouvernement de grandes réformes comme ce fut le cas auparavant. « Austérité du politique » à juger donc en rapport au passé et en l'absence de politiques actives d'austérité comme en Australie. Le contexte économique est favorable. Moins dépendante

* James Cook University et École de Commerce de Tahiti.

1. Pour la Nouvelle-Zélande, se référer à Lamm *et al.* (2011). Pour l'Australie, voir Le Queux, Peetz (2007 ; 2009). À grossir le trait, les Libéraux persistent ; la gauche travailliste y a perdu son compas et se prononce par défaut pour une politique de droite moins à droite. Avec l'économie à marée haute, le libéralisme a ainsi posé ses jalons sans trop de heurts.

que l'Australie de l'exportation de ses matières premières, la Nouvelle-Zélande enregistre une croissance économique certes moins spectaculaire que sa voisine, mais les répercussions de la chute du cours des matières premières et de la demande de ces dernières y sont moins prononcées. La croissance est stimulée par trois principaux facteurs. En premier lieu, par la croissance démographique, alimentée par l'immigration principalement asiatique. Entre 2001 et 2016, la population s'est accrue de 20 % et la population salariée de 25 %. Ensuite, par de vastes investissements nécessaires à la reconstruction de Canterbury suite aux tremblements de terre de 2010 et 2011. Enfin, par l'ouverture de l'économie avec la signature de nombreux accords de libre-échange qui visent à inscrire davantage le pays dans l'économie régionale.

Au fil des réformes visant à flexibiliser le marché du travail, les syndicats ont été affaiblis, comme en Australie, et on assiste à une décentralisation de la négociation collective et à un processus d'individualisation accrue de la relation d'emploi. Comme en Australie encore, les obstacles à la représentation syndicale au niveau des entreprises et la difficulté à signer des accords collectifs affaiblissent considérablement l'action syndicale. À défaut de pouvoir peser sur la politique du gouvernement, les syndicats néo-zélandais privilégient un militantisme pragmatique axé sur les conditions de travail et de vie des travailleurs, thèmes sur lesquels l'action syndicale a été porteuse de quelques succès. Dans un contexte où

la croissance économique s'est accompagnée d'une hausse sans précédent du nombre de travailleurs à bas salaire et des inégalités, les syndicats sont ainsi parvenus à mobiliser lors des récentes campagnes pour un rééquilibrage salarial dans le secteur des services d'assistance sociale et pour le rejet des contrats « zéro heure ». À cela s'ajoute la campagne sur la revalorisation du travail, le « *living wage*¹ », en plein essor et porteuse d'enjeux syndicaux et sociaux forts tant celle-ci dépasse le seul cadre du mouvement syndical et ravive la critique sociale. La question du *living wage* a donc bien des chances, on peut le supposer, de s'avérer un vecteur de mobilisation populaire, différence qualitative mais qui pourrait s'avérer décisive en comparaison au syndicalisme australien.

En Australie, la politique de relance menée par le précédent gouvernement travailliste en 2008 et 2009 a fortement pesé sur les finances publiques. Élu en 2013, le gouvernement des Libéraux mené par Abbott promeut alors une politique générale d'ajustements budgétaires, comprenant réduction des dépenses sociales², suppression de postes dans la fonction publique et modération salariale. En résulte une dynamique désinflationniste dans un cadrage monétariste. Si l'objectif est de retrouver l'équilibre budgétaire, la problématique est aussi d'assurer la « vie après le boom » minier. En effet, si l'Australie a relativement bien résisté à la crise économique et financière de 2007-2008 (Le Queux, Waring, 2010), la chute du prix des matières premières

1. Que l'on pourrait traduire par « salaire décent », permettant à chaque travailleur de satisfaire ses besoins de base, y compris l'accès au logement, à la santé, à l'éducation, et à une certaine qualité de vie.

2. G. Hutchens, P. Hannam, « Australian Government Cut Billions of Dollars from Social Programs », *The Sydney Morning Herald*, December 18, 2013, <http://www.smh.com.au/federal-politics/political-news/australian-government-cuts-billions-of-dollars-from-social-programs-20131217-2zjbn.html>.

et le ralentissement de la croissance chinoise sont au cœur des préoccupations du pays ¹.

D'un côté, la population australienne souscrit à la rigueur budgétaire, témoignant d'une prise de conscience de la nécessité de s'adapter au « *new normal* » chinois ². De l'autre, les organisations syndicales sont incapables de peser sur la définition des politiques économiques et sociales ³, et abandonnent aux Travailistes le soin de bloquer les initiatives du gouvernement Abbott, soit directement à l'Assemblée, soit au Sénat. D'année en année on assiste à un creusement des inégalités sociales ; cela d'autant plus dans un contexte où « on ne peut plus aller au-delà de nos moyens », selon Joe Hockey, le Trésorier de l'austérité ⁴. Éprouvés par la sanction électorale infligée par les électeurs lors du scrutin de 2007 ⁵, les Libéraux préfèrent ne pas mener de réformes de grande ampleur au

plan des relations professionnelles. De manière plus indirecte, la stratégie anti-syndicale repose sur des mandats confiés à une Commission royale (2014-2015) et à une Commission sur la productivité (2015), la première visant à diffamer les directions syndicales, la seconde à poser les prémisses des réformes à venir en cas de victoire des Libéraux aux élections fédérales de juillet 2016.

Malcolm Turnbull en campagne adopte une posture analogue à celle de son homologue néo-zélandais, dont il fait l'éloge et dont la politique est érigée en exemple à suivre, notamment en ce qui concerne l'orientation vers les nouvelles technologies, l'innovation et l'économie du savoir. Sur ce point, il entend que l'Australie emboîte le pas à son voisin ⁶. Et à l'instar de la Nouvelle-Zélande, l'Australie accentue ses liens commerciaux avec l'Asie ⁷. Les Libéraux ont été élus, mais de justesse, sans majorité

1. H. Feng, « A Bumpy Ride Ahead: Australia's Economy and the "New Normal" », *The Conversation*, May 4, 2015, <https://theconversation.com/a-bumpy-ride-ahead-australias-economy-and-the-new-normal-40553>.

2. Expression employée par le Président Xi Jinping lorsqu'il fait référence au ralentissement de la croissance et à une transition de l'économie chinoise, « Xi Says China Must Adapt to "New Normal" of Slower Growth », *Bloomberg*, May 12, 2014, <http://www.bloomberg.com/news/articles/2014-05-11/xi-says-china-must-adapt-to-new-normal-of-slower-growth>.

3. Dans un contexte où la grève générale est notoirement impopulaire et où l'action collective est de toute façon très restreinte, voire impossible : dès qu'une grève porte atteinte à une tierce partie ou à l'économie, elle devient illégale, le conflit se voyant renvoyer pour conciliation et arbitration aux tribunaux (Le Queux, 2012).

4. Expression d'ailleurs reprise mot pour mot par Scott Morrison, Trésorier de Turnbull, en réponse aux inquiétudes des agences de crédit suite à l'élection de 2016 : « Je n'ai aucune intention de mettre un frein sur le rythme de la consolidation fiscale », déclare-t-il en conférence de presse.

5. C'est maintenant chose acquise que l'impopularité de cette législation WorkChoices, en vigueur en 2006, a coûté les élections aux Libéraux. Depuis lors, ces derniers insistent sur le fait qu'ils n'iront plus aussi loin, c'est « mort et enterré » : « *Work Choices, it's dead, it's buried, it's cremated now and forever* » ; P. Karvelas, « Tony Abbott Signs Contract on Work Choices but Muddles Message on Workplace Laws », *The Australian*, July 19, 2010, <http://www.theaustralian.com.au/national-affairs/tony-abbott-signs-contract-on-work-choices-but-muddles-message-on-workplace-laws/story-fn59niix-1225893906267>. Il s'agit d'un point de référence fort. À chaque fois donc que les Libéraux parlent de réformes, soit des uns de les accuser de vouloir ressusciter WorkChoices, soit des autres de s'en défendre.

6. National Innovation & Science Agenda : <http://www.innovation.gov.au/>.

7. Renouvellement et approfondissement du traité de libre-échange avec le Japon puis signature avec la Corée (KAFTA) en 2014 et la Chine (ChAFTA) en 2015. L'Australie comme la Nouvelle-Zélande sont également signataires du projet de partenariat trans-pacifique (Trans-Pacific Partnership) dont les termes ont été conclus en février 2016.

solide aussi bien à l'Assemblée qu'au Sénat. À l'instar de la Nouvelle-Zélande, les Libéraux vont donc vraisemblablement envisager une stratégie de saucissonnage législatif pour faire passer les réformes de la Commission sur la productivité, au coup par coup. Mais cette stratégie s'avèrera sans doute difficile à mettre en œuvre en raison des alliances que les Libéraux vont avoir à consentir avec les candidats indépendants : Bob Katter par exemple a clairement énoncé qu'il retirerait son soutien à Turnbull s'il voyait « l'ombre d'une attaque aux droits des travailleurs et au syndicalisme ¹ ».

Côté néo-zélandais, il est envisageable que la coalition écologiste-travailliste nouvellement formée en vue des élections de 2018 déloge les Libéraux. On pourrait alors s'attendre à une série d'amendements en faveur des travailleurs, qui ne compenseraient toutefois sans doute pas le terrain perdu. Les Travaillistes affichent en effet une position « centriste » et feront attention de ne pas se mettre le patronat à dos, d'où les doutes sur la cohésion d'un gouvernement de coalition. Au plus peut-on imaginer qu'un gouvernement plus à gauche vienne assouplir la discipline fiscale et soit plus à l'écoute des revendications sociales ? Selon les experts, il conviendra également de surveiller les traités de libre-échange, dont les impacts, y

compris sur le marché du travail, sont difficiles à prédire à moyen terme. Cette observation vaut pour les deux contextes nationaux : tandis que beaucoup porte à croire que les tendances d'aujourd'hui vont se maintenir à l'horizon 2020 – exception faite de l'hypothétique économie du futur –, l'immersion dans le « siècle asiatique » demeure la grande inconnue.

Sources :

Lamm F., Le Queux S., Rasmussen E., Tipples R. (2011), « Nouvelle-Zélande : Marché du travail : une dérégulation en montagnes russes », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 132, septembre, p. 29-41.

Le Queux S. (2012), « Australie : Qantas. Un lock out emblématique des faiblesses de la nouvelle législation du travail », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 137, juillet, p. 37-46.

Le Queux S., Peetz D. (2007), « Australie : WorkChoices : Au nom du libre choix, suppression des libertés collectives », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 104, janvier, p. 31-38.

Le Queux S., Peetz D. (2009), « Australie : Relations professionnelles : nouveau pouvoir, nouvelle donne », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 120, septembre, p. 19-26.

Le Queux S., Waring P. (2010), « Australie/ Singapour : Deux exemples de résilience à la crise financière », n° spécial, « L'État social à l'épreuve de l'austérité », *Chronique internationale de l'IRES*, n° 127, novembre, p. 222-230.

1. Il s'agit d'une mise en garde explicite qui illustre bien les difficultés qui attendent les Libéraux : « *If there is the slightest hint of union bashing, all bets are off* », <https://www.facebook.com/CFMEUNational/photos/a.400884119941529.104982.400869943276280/1368892279807370/?type=3&theater>.